



Capter le vent en Roumanie

INTERNET

Plate-forme pour la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans la collaboration internationale:

www.repic.ch

NEK Umwelttechnik AG:

www.nek.ch

Eolica Dobrogea (Schweiz) AG:

www.edch.ch

Le sigle REPIC désigne une plate-forme contribuant à initier des projets énergétiques durables dans les pays en voie de développement ou en transition. Les voies empruntées sont souvent inhabituelles et réservent des surprises, comme le montre l'exemple de cette société suisse qui, grâce à REPIC, a pu se lancer sur le marché lucratif de l'énergie éolienne en Roumanie.

Tout a commencé par hasard. En 2002, un fournisseur italien de téléphonie voulant se lancer dans l'éolien en Roumanie a simplement cherché à s'associer à la société suisse NEK Umwelttechnik AG sise à Zurich et à Saint-Gall. «Ils nous ont demandé si nous étions prêts à conduire un projet de parc éolien dans le port de Constanta, sur la mer Noire» raconte Christoph Kapp, propriétaire et directeur de NEK. Le port, lui-même gros consommateur d'électricité, s'est proposé comme client et ses capacités techniques de réinjection étaient favorables. A l'issue des premiers contacts et des séances d'approche avec les autorités du port, la société NEK a préparé un rapport destiné au fournisseur italien, lui proposant d'effectuer les mesures du vent dans la région du port et d'entamer d'autres travaux préparatoires.

Silence radio et reprise à zéro

Par la suite, Christoph Kapp reste toutefois sans la moindre nouvelle de l'entreprise italienne. «De 2002 à 2004, c'était le silence radio» se souvient-il. Puis l'ancien directeur technique du port se manifeste soudain, au printemps 2004. Entre-temps, il avait été engagé dans une société privée et il souhaitait ressortir le projet du tiroir. NEK dépose alors une demande auprès de REPIC, à laquelle l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) participe (voir l'encadré). Convaincue de

la valeur du projet, REPIC lui accorde un soutien financier de 74 500 francs.

La voie est donc ouverte pour enfin commencer les mesures du vent sur l'emplacement du port. Elles montrent vite que le port de Constanta est un véritable eldorado pour l'éolien. Les mesures effectuées sont prometteuses: à la hauteur des moyeux d'éoliennes, la vitesse moyenne du vent, sur toute l'année, est d'environ sept mètres par seconde. «Les vents y sont excellents. En Suisse, les sites où l'on trouve de telles conditions sont rares, éventuellement sur le Chasseral» précise Christoph Kapp.

Vent contraire

Ces résultats prometteurs permettent à NEK d'enchaîner en obtenant, avec l'entreprise roumaine partenaire Rokura, la mise en œuvre d'un parc éolien qui fait l'objet d'un appel d'offres de la part des autorités. Elle s'impose face à plusieurs concurrents de renommée. Le projet prévoit seize sites devant accueillir des installations éoliennes d'une puissance totale de 30 à 40 mégawatts (MW) – mais de nouveaux obstacles surgissent: une controverse éclate entre les auteurs du projet et l'administration du port à propos du montant des loyers dus pour ces sites. «Le projet est actuellement gelé» soupire Christoph Kapp, qui laisse entendre que les né-

Energies renouvelables et collaboration internationale

Promouvoir des projets tournés vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans des pays en voie de développement et en transition, avec la participation d'entreprises et d'organisations suisses, tel est l'objectif poursuivi par REPIC (Renewable Energy Promotion in International Cooperation). Cette plate-forme est une initiative commune du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), de la Direction du développement et de la coopération (DDC), de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Elle s'est concrétisée en 2004 et constitue une nouvelle forme de collaboration interdépartementale: REPIC entend fournir une base de coordination pour la promotion de projets durables portant sur l'énergie. L'action de la plate-forme vient soutenir des instruments existant déjà dans les services fédéraux qui participent, avant tout là où les activités ont été rares ou nulles jusqu'à présent, comme le rappelle le rapport annuel 2006 de REPIC. Pour la réalisation de projets prometteurs autour des énergies renouvelables, REPIC peut fournir des coups de pouce financiers et faciliter la participation à des réseaux internationaux. De 2004 à 2006, la plate-forme a traité au total 73 demandes. La palette des projets terminés ou en cours est très large, allant de projets éoliens en Roumanie ou au Nicaragua à l'exploitation de biogaz au Brésil en passant par la promotion de l'énergie solaire à Tombouctou (Mali). La première phase de la plate-forme REPIC s'est achevée fin 2007. Elle a été prolongée pour une période de trois ans.

gociations sur les indemnités financières sont en cours mais qu'aucune solution n'est encore en vue. Serait-ce la fin prématurée de l'aventure éolienne roumaine?

Début du deuxième acte

Certainement pas. Entre-temps est en effet entrée en vigueur en Roumanie une loi sur la rétribution des injections d'électricité issue des nouvelles énergies renouvelables. Cette évolution a encouragé la société NEK à étendre ses mesures de vent à d'autres régions du pays. «Nous sommes partis du principe que les vents, si favorables dans le port, ne pouvaient pas être inintéressants à l'intérieur des terres», explique Christoph Kapp. Les opérations sont lancées en automne 2005: dans la région de la Dobroudja (Dobrogea en roumain), au nord de Constanta, NEK et son partenaire local commencent le développement

entre 200 et 300 millions d'euros. Iberdrola Renovables devient ainsi le leader du marché en Roumanie pour la production d'énergie renouvelable. L'entreprise veut investir entre 2 et 2,3 milliards d'euros dans les quelque 50 projets de parcs éoliens. En contrepartie, la rétribution du courant injecté se traduira par une entrée en caisse de 8 à 10 centimes d'euro par kilowattheure au final.

Conflits avec la nature

En Roumanie, l'essor de l'énergie éolienne ne fait pas que des heureux. Le littoral de la mer Noire ainsi que le delta du Danube attirent chaque année de nombreux oiseaux. Les organisations de défense de l'environnement critiquent la pratique souvent généreuse des autorités en matière d'octroi des autorisations de construire. De plus, la corruption sévit. La nature est sous pression car beaucoup de grandes entreprises

«SUR LE LITTORAL DE LA MER NOIRE EN ROUMANIE, LES VENTS SONT EXCELLENTS. EN SUISSE, LES SITES OÙ L'ON TROUVE DE TELLES CONDITIONS SONT RARES, ÉVENTUELLEMENT SUR LE CHASSERAL»,
CHRISTOPH KAPP, NEK UMWELTECHNIK AG

d'une cinquantaine de projets éoliens, répartis sur 2500 kilomètres carrés. La puissance totale des quelque 800 sites dépasserait 1600 MW – soit plus de 40 fois l'équivalent du projet initialement prévu dans le port de Constanta. Et les affaires avancent vite: «Nous avons sécurisé le terrain, obtenu les autorisations de planification des communes et contrôlé l'éco-compatibilité du projet; nous pourrions commencer fin 2008 ou début 2009 les travaux de mise en place du premier parc éolien. D'ici cinq ans, nous devrions avoir achevé la majorité des quelque 50 projets», affirme Christoph Kapp. Les résultats des mesures de vent effectuées précédemment permettent de tabler sur des valeurs proches de sept mètres par seconde à hauteur des moyeux. «Les conditions de vent sont encore meilleures que nous avons pensé au départ», dit le directeur de NEK.

Affaire lucrative

En vue de la procédure de planification à venir, NEK a fondé avec Rokura une société de projet baptisée Eolica Dobrogea (Schweiz) AG dont le siège est à Pfäffikon. Mais ce ne sont toutefois pas ces entreprises qui construiront et exploiteront par la suite le parc éolien. L'ensemble de l'affaire a été vendu à la mi-février au groupe électrique espagnol Iberdrola Renovables. Selon Christoph Kapp, le prix de la transaction se situe

actives dans le secteur de l'énergie sont à la recherche de terrain. Christoph Kapp précise même: «Il n'y a guère plus d'un an que la Roumanie est entrée dans l'Union européenne. Les procédures d'autorisation sont encore très loin des modalités courantes en Europe occidentale.» Selon lui, c'est un peu la foire d'empoigne. Cependant, la société NEK a choisi ses sites de sorte à ne pas entrer en conflit avec la protection de la nature, en particulier avec les oiseaux. Elle assure soumettre chaque projet à un contrôle d'éco-compatibilité, qui s'appuie sur les études de l'avifaune pour connaître les trajectoires des oiseaux. «Nous ne pouvons pas nous permettre d'exploiter la faiblesse du cadre juridique actuel et nous suivons donc plutôt les dispositions strictes de l'Espagne, où nous travaillons sur des projets similaires depuis plus de dix ans», souligne Christoph Kapp.

D'un autre côté, le gouvernement roumain aussi est sous pression. Le pays a un énorme retard à combler dans le domaine des énergies renouvelables. En entrant dans l'Union européenne, la Roumanie s'est engagée à couvrir une partie de son électricité à partir de telles sources d'énergie. Et elle mise en premier lieu sur l'éolien, dont la puissance totale installée à ce jour sur l'ensemble du territoire est de 5 MW.

(klm)